

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019885

Optique Autres

144138

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06678 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL FAKIR Mustapha

Date de naissance : 05/12/1961

Adresse :

Tél. : 06 62 768 446 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/01/2023

Nom et prénom du malade : EL FAKIR YAHYA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatox Inflammatoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2023	5		300,000,00	Dr. Wissal EL SOUSSI Dermatologue - vénérologue 80-2 Mars Arddous 3 n°741 ét.2 Casúcia Tél : 0522 87 26 81 - 06 62 86 82 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	03/01/93	B510 + Re	700 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

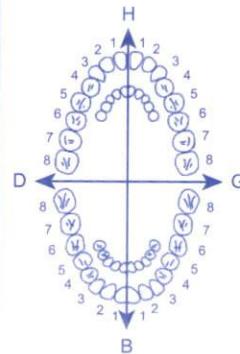
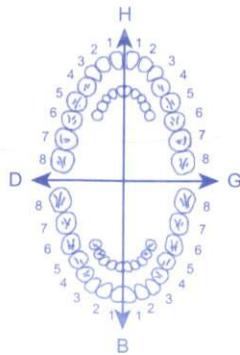
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000	B 35533411	G 00000000	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Wissal El Soussi Ait Said

Dermatologue-Vénéréologue

- Maladies de la peau, cheveux et ongles
- Maladies sexuellement transmissibles
- Dermatologie- Allergologie
- Dermatologie Esthétique
- Cosmétologie • Lasers

الدكتورة وصال السوسي آيت سعيد
إختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية
أمراض الجلد، الشعر، الأظافر
الأمراض المنسولة جنسيا
حساسية الجلد
التجميل الطبي، الليزر

W

Casablanca, le 23/10/2023

Dr El fakir yahya

- NFS + Reg
- choleT, TG, HDL, LDL
- ARAF, ALAT, XG
- uree, uréat
- glycémie à Jeun.

WISSAL EL SOUSSI
Dermatologue - Vénéréologue
Andalous 3 N° 741. Etage 2
Casablanca
05 22 87 26 81 / 06 62 86 82 81

 drelsoussiwissal@gmail.com

05 22 87 26 81 / 06 62 86 82 81

Bd 2 mars Andalous 3 n°741 étage 2 (croisement Bd 2 mars et Bd panoramique) Casablanca
شارع 2 مارس، أندلس 3، رقم 741 الطابق الثاني الدار البيضاء (تقاطع شارع 2 مارس المنظر العام)



مختبر التحاليل الطبية بانوراميك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

الدكتور (الفاوري) محمد
أخصائي في التحليلات الطبية

Dr. KADIRI Mohamed
Biogliste

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostique Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris VI
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

FACTURE N° : 230100163

CASABI ANCA le 03-01-2023

M. EL FAKIR Yahya

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E20
0135	Urée	B30
0134	Triglycérides	B60
0216	Numération formule	B80
0109	Cholestérol L D L	B50
0108	Cholestérol H D L	B50
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0118	Glycémie	B30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50
0106	Cholestérol total	B30
0111	Créatinine	B30

Total des B : 510

TOTAL DOSSIER : 700,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cents dirhams .

LABORATOIRE PANORAMIQUE
D'ANALYSE MEDICALE
Dr.KALLOUSS BIOMÉDICALES
El Biyane Mohamed
2006



لaboratoire Panoramique
أخصائي في التحاليل الطبية

مختبر التحاليل الطبية بانورامايك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste

Diplôme de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostique Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

Date du prélèvement : 03-01-2023 à 13:56
Code patient : 2023010276
Né(e) le : 08-03-2004 (18 ans)



M. EL FAKIR Yahya
Dossier N° : 2023010276
Dr EL SOUSSI AIT SAID Wissal

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE COMPLETE (Sysmex - XN-530)

Hématies	5.27	M/mm ³	(4.28-6.00)
Hémoglobine	14.7	g/dL	(13.0-18.0)
Hématocrite	44.3	%	(37.0-52.0)

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

VGM	84.1	fL	(78.0-98.0)
TCMH	27.9	pg	(26.0-34.0)
CCMH	33.2	%	(31.0-36.5)

GLOBULES BLANCS	5 130	/mm ³	(4 000-11 000)
-----------------	-------	------------------	----------------

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Neutrophiles	54.6	% soit	2 801 /mm ³	(1 400-7 700)
Eosinophiles	6.8	% soit	349 /mm ³	(20-680)
Basophiles	0.4	% soit	21 /mm ³	(0-110)
Lymphocytes	25.3	% soit	1 298 /mm ³	(1 000-4 800)
Monocytes	12.9	% soit	662 /mm ³	(180-1 000)
Plaquettes			234 000 /mm ³	(150 000-400 000)

Dr. KADIRI Mohamed
Tél: 0522 52 29 61
Laboratoire Panoramique



مختبر التحاليل الطبية بانوراميك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostique Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

2023010276 – M. Yahya EL FAKIR 03-01-2023 à 13:56

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun 0.90 g/l (0.70–1.10)
(Architect Abbott) 5 mmol/l (4–6)

Urée 0.25 g/l (0.10–0.50)
(Architect Abbott) 4.17 mmol/L (1.67–8.33)

Créatinine 8.24 mg/L (6.00–13.00)
(Architect Abbott) 72.8 µmol/L (53.0–114.9)

Cholestérol total 1.67 g/L (<2.20)
(Architect Abbott) 4.31 mmol/L (<5.68)

Cholestérol – HDL 0.44 g/L (0.40–0.60)
(Architect Abbott) 1.14 mmol/L (1.03–1.55)

Cholestérol – LDL 1.06 g/L (<1.60)
(Architect Abbott) 2.73 mmol/L (<4.13)

Maladie coronarienne : <1.00 g/L Soit 2.6 mmol/L
Les facteurs de risque sont l'âge(>50 ans pour l'homme et >60 ans pour la femme), les antécédents familiaux de maladie coronarienne précoce, l'hypertension artérielle, le diabète de type 2, le tabagisme et cholestérol HDL<1.60 g/l

Triglycérides 0.86 g/L (<1.50)
(Architect Abbott) 0.98 mmol/L (<1.71)

Transaminases GOT (ASAT) 27 UI/L (0–40)
(Architect Abbott)

Transaminases TGP (ALAT) ^(RC) 47 UI/L (0–40)
(Architect Abbott)

Gamma GT 17 UI/L (12–64)
(Architect Abbott)
(RC) : Résultat contrôlé

Validé par Dr. KADIRI Mohamed

Dr. KADIRI Mohamed
Laboratoire d'Analyses Médicales Panoramique
Tél: 0522 529 61